



PLAN STRATEGIQUE
*Comité International de Promotion
d'Investissement, de Valorisation
de l'Innovation et de l'Emploi
(CIPIVIE)-RD.Congo*



2020- 2023

AVANT - PROPOS

« Une Conviction est un mot vide de Sens tant qu'il n'est pas traduit dans les actes ».

Promouvoir aussi bien l'investissement que l'entrepreneuriat, l'innovation, la valorisation et l'emploi durable; agir contre la pauvreté et soutenir les actions humanitaires sont là les actes qui traduisent notre conviction. Nonobstant ses limites, propres sans nul doute à la marche forcée de son histoire, le CIPIVIE continue et continuera à se forger une réputation méritée, davantage par son expérience de terrain que par le biais de son dévouement commode. Avec le présent Plan Stratégique dans nos mains, nous disposons ainsi d'un outil salutaire d'incitation à remplir notre part du devoir dans le sens voulu, celui du développement humain, de la prise en compte de l'Homme, non pas comme « un objet d'aide », mais comme un partenaire réel au développement...
Tel est le sens profond de notre mission.

Hubert HOLLANGUE
President International du CIPIVIE

Sommaires

Avant Propos du Secrétaire Général International du CIPIVIE.....	P3
Remerciements du Président du CIPIVIE :	P4
Préface de l'Administrateur Délégué Général du CIPIVIE en République Démocratique du Congo	P5
CHAPITRE I : Les Généralités	
Contexte Général :.....	P6
Quelques atouts du Congo :.....	P7
Quelques enjeux et défis:.....	P8
Quelques défis au niveau de l'éducation:.....	P9
Quelques tendances au niveau de la santé :.....	P10
CIPIVIE RD Congo dans la marche vers le futur :	P11
Principes fondateurs :.....	P12
La dignité de la personne humaine:.....	P12
L'option préférentielle pour les pauvres :.....	P13
Solidarité, Partenariat :.....	P14
Les activités du CIPIVIE RD Congo :	P15
Quelques domaines d'action du CIPIVIE:.....	P16
CHAPITRE II : Les Orientations et stratégies d'avenir	
Stratégies de mises en œuvre du plan (modalités d'intervention du CIPIVIE	P17
Dispositif opérationnel du PS (les Acteurs et différents enjeux),	P18-21
Cadre Logique (tableau synthèse du CIPIVIE).....	P22-26
Présentation des objectifs stratégiques et spécifiques (synthèse).....	P27-32
Chronogramme d'activités :.....	P28-35
Liste des sigles et abréviations :.....	P36

Liste des sigles et abréviations

CIPIVIE	Comité International de la Promotion d'Investissement, de Valorisation, de l'Innovation et de l'Emploi
CIPIVIE RDC	Délégation Générale Nationale du CIPIVIE en Rép. Démocratique du Congo
MAEC	Ministère des affaires Etrangères et de la Coopération
OMS	Organisation Mondiale de la Santé
PNDS	Programme National de Développement Sanitaire
ONG	Organisation non Gouvernementale
OMD	Objectifs du Millénaire pour le développement
BM	Banque Mondiale
PS	Plan Stratégique
PO	Plan Opérationnel
PA	Plan d'Action
ROA	Rapport Opérationnel Annuel
LOMO	Leadership, Organisationnel, Management et Opérationnel
AG	Assemblée Générale
PCPA-C	Programme Concerté Pluri-Acteurs-Congo
DSRP	Document Stratégique de la Réduction de la Pauvreté
DSCERP	Document Stratégique pour la Croissance de l'Emploi et la Réduction de la Pauvreté
AGR	Activité Génératrice de Revenus
OSC	Organisation de la Société Civile
PFT	Plateforme thématique
PSF	Pharmaciens Sans Frontière
UE	Union Européenne
BAD	Banque Africaine de Développement
CEMAC	Communauté Economique et Monétaire d'Afrique Centrale
CEEAC	Communauté Economique des Etats de l'Afrique Centrale
CNSEE	Centre National de la Statistique et des Etudes Economiques
CERAPE	Centre d'Etudes et de Recherche sur les Analyses et Politiques Economiques
EDS	Enquête Démographique et de Santé
EESIC	Enquête sur l'Emploi et le Secteur Informel du Congo
ESA	Etude du Secteur Agricole
FCFA	Franc de la Communauté Financière d'Afrique
FMI	Fonds Monétaire International
UA	Union Africaine

Remerciements

Le Comité International de la Promotion d'Investissement, de Valorisation de l'Innovation et de l'Emploi (CIPIVIE) est une Organisation Non Gouvernementale Internationale qui est sur le chemin du développement organisationnel et de son renforcement. Il s'est donné une mission ambitieuse de s'associer avec tous les autres acteurs aux développements de la vie de l'homme et de tout l'homme, dans le strict respect de la dignité, de sa formation, de son épanouissement, de son encadrement et de son accompagnement....

Ce plan stratégique est le début d'un long chemin pour agir avec efficacité et avec professionnalisme en vue d'offrir un service de qualité à l'homme.

A ce stade je voudrais remercier tous les partenaires qui ont contribué, qui contribuent et qui contribueront à ce nouvel élan que le CIPIVIE est déterminé à se donner.

Un remerciement particulier au Gouvernement de la République du Congo au Gouvernement de la République Démocratique du Congo, aux Délégations Générales de Coopération Internationales représentations du CIPIVIE à Charlotte en Caroline du Nord(USA), en France, dans les autres pays de l'Union Européenne et autres pays Européens, au Canada, en Australie, en Israël, au Japon, dans les pays de l'Union Africaine en général et des dans les onze(11) Pays de la Communauté Economique des Etats de l'Afrique Centrale(CEEAC) en particulier, pour leur soutien multiforme.

Avec la participation et la volonté de tous, nous nous engagerons d'une part, dans ce vaste chantier de la Promotion des Investissements, de la Valorisation, de l'Innovation et de l'Emploi, et de l'autre, dans la lutte contre la pauvreté et l'action humanitaire, en lien avec les objectifs du millénaire pour le développement (OMD).

Hubert HOLLANGUE
Président International du CIPIVIE

Préface

Le Comité International de la Promotion d'Investissement, de Valorisation, de l'Innovation et de l'Emploi (CIPIVIE)-RDC, est l'expression d'un combat pour le développement humain en Afrique, une lutte pour la cause de l'homme, de tout homme et sa survie en société, quelque soit le secteur concerné.

En tant que Organisation Internationale Non Gouvernementale, le CIPIVIE RDC a la mission de mettre en œuvre la solidarité universelle en mettant en place une synergie, une relation de partenariat nord-sud et/ou sud-sud, dans laquelle toutes les actions convergent vers le bien-être de l'homme. A cet effet, le CIPIVIE RDC agira sur les causes liées à la promotion des investissements en Afrique de manière générale et en particulier dans la sous-région Afrique-Centrale ; au développement de l'entrepreneuriat jeunes ; à la valorisation et l'innovation du système de formations ; aux renforcements des capacités dans les différents secteurs de développement humain, a la

pauvreté, aux plus démunies, aux personnes marginalisées, aux populations autochtones...à travers les actions humanitaires.

Le Comité International de la Promotion d'Investissement, de Valorisation de l'Innovation et de l'Emploi (CIPIVIE) RDC, en étroite collaboration avec tous les acteurs au développement, est engagé à s'organiser à apporter toute aide multiforme qui permettra à l'homme africain de faire valoir ses droits humains.

Paul BONGWANGELA BIPEMBO

Administrateur Délégué Général du CIPIVIE

RDC

Chapitre I.

A. Contexte Général

L'Afrique Centrale, dès l'aube des indépendances en Afrique, est dans un processus progressif pour consolider son développement dans la solidarité et la paix.

Sur le plan économique, les perspectives de la sous-région demeurent favorables, mais elles sont certainement et fortement influencées par les aléas de la crise économique mondiale. Les prévisions d'une manière générale tablent sur une croissance moyenne de 4,7%. Les différents gouvernements construisent leurs ambitions de modernisation sur l'essor économique et l'industrialisation avec des grands projets de construction des infrastructures de base, zones industrielles ainsi que d'autres projets de développements des « zones économiques ». Cependant dans le classement africain des économies des années antérieures, DOING BUSINESS classe la sous-région Afrique Centrale en dernier plan .

Quelques atouts en Afrique Centrale, le cas du Congo Kinshasa¹

L'Afrique Centrale en générale et le Congo en particulier dispose de nombreux atouts qui peuvent lui permettre de devenir l'une des locomotives économiques de la sous-région :

...une population relativement faible (84 millions d'habitants), un taux de croissance de l'ordre de 3%, une densité de population de 1.200 habitants au km², un niveau d'urbanisation assez élevé (65% de la population est concentrée dans les centres urbains). Il dispose de terres en quantité suffisante (des millions d'hectares), d'un réseau hydrographique très

¹ SOURCE : ARTICLE LE CONGO DOIT DIVERSIFIER SON ÉCONOMIE ET PENSER À L'APRÈS-PÉTROLE/18 JANVIER 2013/ DIRECTEUR DES OPÉRATIONS DE LA BANQUE MONDIALE POUR LES DEUX CONGO (RDC ET RÉPUBLIQUE DU CONGO).

développé, d'un climat favorable à l'agriculture, de forêts (qui couvrent des millions d'hectares) et de ressources pétrolières et minières.

Le Congo est donc l'un des pays qui doit faire la différence en Afrique parce qu'il dispose de tous les atouts pour lui permettre d'avancer et aussi servir d'un des exemples dans la sous région.

Quelques enjeux et défis

L'Afrique Centrale devra surmonter un certain nombre d'obstacles liés au manque d'infrastructures ainsi qu'à des problèmes de gouvernance. Seuls 36% de la population ont accès à l'électricité et près de 80% des entreprises doivent recourir à des groupes électrogènes afin de limiter les pertes occasionnées par les coupures d'électricité. L'indice de perception de la corruption de Transparency International montre que la sous-région (qui obtient un score très bas) a encore beaucoup de chemin à faire en matière de lutte contre la corruption.

Les indicateurs de développement humain sont également à la traîne avec un taux de mortalité maternelle très élevé (781 décès pour 100.000 naissances), un taux de vaccination faible (74%), un taux d'achèvement de l'école primaire d'environ 77% et un taux de chômage élevé chez les jeunes en milieu urbain (25%), et qui est encore plus élevé chez les femmes.

Le climat des affaires devra également être amélioré. Il faut par exemple 160 jours pour créer une entreprise au Congo, alors que cela ne prend que trois jours dans d'autres pays. Ce genre d'indicateurs doit radicalement changer pour permettre aux pays de remonter dans le classement du Doing Business.

La part du secteur privé (hors les minerais), dans le cas du Congo, reste également très faible, l'économie dépendant principalement du secteur minier qui représente 70% du PIB, 90% des exportations et 80% des revenus. L'agriculture représente moins de 10% de l'économie et le pays doit importer 25% de sa nourriture. La prépondérance de l'industrie pétrolière rend le pays particulièrement vulnérable à une chute des coûts du pétrole. De plus, il s'agit d'un secteur capitalistique qui ne crée pas beaucoup d'emplois, le pétrole étant

une activité offshore qui a très peu de liens avec l'économie locale. Le Congo doit donc diversifier son économie s'il veut lutter efficacement contre la pauvreté car des secteurs comme l'agriculture (y compris l'agro-alimentaire) sont créateurs d'emplois.

Par ailleurs, l'essentiel des investissements en Afrique Centrale sont réalisés par les gouvernements et il n'existe que peu d'entreprises privées.

Il faut donc améliorer le climat des affaires et rendre le pays plus attractif pour que les opérateurs privés s'installent et produisent davantage dans les secteurs manufacturiers, tels que la transformation du bois, le transport et les télécommunications. La Banque mondiale encourage le développement du secteur privé en apportant son soutien à des projets d'infrastructures. Il est en effet difficile de produire sans électricité.

Il est aujourd'hui impératif de promouvoir la construction des routes, des chemins de fer au niveau de la sous-région, ainsi que des infrastructures portuaires afin d'assurer une réelle politique d'intégration.

Il s'agit en définitive d'aider les pays de la sous-région à utiliser ses ressources, à diversifier son économie et à réduire la pauvreté, parce qu'il n'est pas normal que 50% de la population reste pauvre dans ces pays qui possèdent autant de ressources financières et humaines et qui ont la volonté d'améliorer la vie quotidienne de leurs populations.

Quelques défis au niveau de l'éducation²

I/ Les principales contraintes internes au niveau du primaire sont :

- la fréquence élevée des redoublements, surtout en classe de 3^{ème} primaire ;

- *l'utilisation excessive de personnels d'appui (non enseignants dans les établissements) du fait du déficit récurrent des enseignants.*
 - *les ratios élèves/ maîtres élevés dans les grandes agglomérations ;*
 - *les difficultés de financement des projets pédagogiques;*
 - *les difficultés de scolarisation (offre/demande) dans les zones d'accès difficile et pour les populations vulnérables;*
 - *la faiblesse des offres alternatives*
- ...le taux de couverture reste faible.*

II/ L'enseignement secondaire est confronté aux problèmes ci- *la vétusté des établissements ;*

- *l'insuffisance des structures d'accueil, particulièrement dans les zones urbaines ;*
- *l'absence et/ou le sous-équipement des laboratoires dans la quasi-totalité des établissements, d'où le caractère théorique des enseignements des sciences dispensés aux élèves ;*
- *le déficit en personnel enseignant, notamment dans les disciplines scientifiques ;*
- *la qualification insuffisante des enseignants ;*
- *l'utilisation excessive de personnels d'appui (non enseignants dans les établissements) d'où le recours aux vacataires, prestataires et bénévoles;*
- *l'insuffisance des budgets alloués à l'éducation.*

En outre, le système éducatif, dans le cas du congolais par exemple, fait face à plusieurs autres facteurs qui entravent son développement :

- une sous-représentation des filles ;*
- une inégale répartition de la population scolarisée (forte concentration dans les grandes agglomérations);*
- un taux élevé de pauvreté monétaire chez les chefs de ménages;*
- un faible niveau de développement des activités d'assistance et de soutien, (cours de rattrapage, transport scolaire, etc.).*

Quelques tendances au niveau de la santé³

Les tendances dans l'accès aux services de santé et les performances sont préoccupantes.

En effet, les indicateurs montrent que la situation n'a guère évolué entre 2005 et 2011 ou, dans certains cas, elle s'est peut-être même détériorée. Comme indices, le taux d'accès aux services sanitaires a régressé de 38,7 en 2005 à 35,8% en 2011 ; ainsi que le taux d'utilisation des services de santé, de 26,7% en 2005 à 23,8% en 2011. Toutefois, on note une tendance assez favorable, concernant notamment la population des femmes ayant reçu des soins prénataux, qui est passée de 88,9% en 2005 à 91,9% en 2011

Le CIPIVIE RDC dans la marche vers le futur

Le Comité International de la Promotion d'Investissement, de Valorisation, de l'Innovation et de l'Emploi(CIPIVIE), met en place une réflexion concertée et coordonnée avec toutes les parties prenantes, acteurs du développement, pour mettre en œuvre un Plan Stratégique pour trois ans. Ce plan doit permettre au Comité International de Promotion d'Investissement, de Valorisation, de l'Innovation et de l'Emploi (CIPIVIE), de mettre en route des projets qui sont en phase avec les situations des causes et phénomènes de la vie de l'homme en société qui évoluent et qui ont besoin de plus d'intervention professionnelle tant nationale qu'Internationale en République Démocratique du Congo.

Le Comité International de Promotion de l'Investissement, de Valorisation, de l'Innovation et de l'Emploi(CIPIVIE) agira avec conviction pour contribuer à créer un monde meilleure en créant des emplois , où les biens de la terre qui ont été confiés à l'Homme par le Créateur, doivent appartenir à tous les Hommes sans aucun particularisme ethnique, religieux, culturel et politique.

Plus spécifiquement, cette vision se traduit par l'exécution des projets où les hommes, les femmes et les enfants passeront des conditions de vie précaires à des conditions de vie plus dignes, en faisant progresser la justice et la paix, en développant une fraternité agissante, en se souciant du sort et des conditions de l'homme et de tout l'homme selon le secteur d'activité et selon sa situation sociale, en mettant en œuvre la charité et la solidarité dans la vérité, en encourageant la culture de la formation et du travail.

Vision

Une société congolaise juste, équitable et solidaire

Pour atteindre cette vision, le Comité International de Promotion de l'Investissement, de Valorisation, de l'Innovation et de l'Emploi(CIPIVIE), se donnera les missions suivantes :

Mission

En s'associant avec l'Homme, le Comité International de Promotion d'Investissement, de Valorisation, de l'Innovation et de l'Emploi(CIPIVIE), en tant que organisation non Gouvernemental Internationale et fidèle aux principes fondateurs basés sur les valeurs de la vie de l'Homme en société s'engage à :

- **Promouvoir** l'Investissement, l'Innovation, la Valorisation et l'Emploi
- **Libérer** l'Homme de sa situation de vulnérabilité
- **Assurer** le bien- être de tous, la justice sociale et la dignité humaine.

Les Principes fondateurs

Le Comité International de Promotion d'Investissement, de Valorisation, de l'Innovation et de l'Emploi(CIPIVIE), de par sa mission auprès de l'Homme sur les chantiers de l'investissement, de la solidarité, de l'accompagnement, de la mobilisation, de l'éducation, de l'accès aux soins de santé, l'intégration sociale, ...,est guidée par un certain nombre de valeurs qui caractérisent son action et aussi traduit son identité.

L'approche CIPIVIE est basée sur les valeurs qui s'inspirent de l'enseignement social dont le point convergeant est le développement humain. La mission principale du CIPIVIE est de témoigner l'amour universel pour tous, sans aucune discrimination (ethnique, tribale, régionale, religieuse ou politique). L'ambition du CIPIVIE est de s'associer avec les pauvres, les jeunes scolarisés et déscolarisés, les personnes marginalisées, les populations autochtones, les personnes du 3^{ème} âge et autres, aux fins de les transformer en acteurs de leur propre développement et capables de prendre leur destin en main. En cela, le Comité International de Promotion d'Investissement, de Valorisation, de l'Innovation et de l'Emploi(CIPIVIE), est convaincu que l'Homme n'est pas seulement un « objet d'aide » mais aussi et surtout un partenaire au développement.

La dignité de la personne humaine

C'est notre valeur morale fondamentale. Cela nous conduit à refuser que l'homme, tout homme, les jeunes scolarisés et déscolarisés, les personnes marginalisées, les populations autochtones, les personnes du 3^{ème} âge et autres, soient considérés comme « objet d'aide » mais plutôt comme sujet de compassion, les agents capables d'agir et de changer leurs conditions de vie. C'est la première valeur de notre témoignage.

L'option préférentielle pour les pauvres

Le Comité International de Promotion d'Investissement, de Valorisation, de l'Innovation et de l'Emploi(CIPIVIE) est engagé à lutter contre les causes et phénomènes qui se présentent à l'Homme dans son environnement, qui sont les premières causes de privation des droits humains. Son action vise à promouvoir les droits Humains à chacune des personnes que les structures injustes de nos sociétés ont mis en marge.

Le CIPIVIE s'engage à contribuer à la construction d'un monde plus juste et fraternel dans lequel les hommes et les femmes auront une égalité de chance, vivront dans des conditions justes et équitables.

Solidarité

La raison d'être du CIPIVIE est d'agir auprès de l'homme et de tout l'homme pour lutter contre les causes et événements qui se présentent dans son milieu de vie par des actions innovantes. Pour cela, il agira en solidarité avec tous ceux qui partagent ses valeurs et sont engagés dans le même combat pour la libération de l'homme et de tout l'homme.

Partenariat

Le Comité International de Promotion d'Investissement, de Valorisation, de l'Innovation et de l'Emploi(CIPIVIE) considère que le partenariat est une valeur sûre dans la lutte contre les causes et phénomènes de la vie sociale de l'Homme dans son milieu ambiant. Il agira avec ceux qui veulent s'engager avec les jeunes scolarisés et déscolarisés, les personnes marginalisées, les populations autochtones, les personnes du 3^{ème} âge et autres, ceux qui sont disposés à s'associer avec eux, non pas pour imposer leurs propres idées, mais plutôt prendre comme point central la volonté de chaque personne de vouloir vivre dans la dignité. La valeur du partenariat devrait permettre aux bailleurs de fonds internationaux et nationaux d'agir avec respect mutuel dans le souci de promouvoir les conditions humaines de l'Homme par des actions appropriées et selon les besoins exprimés par eux.

Subsidiarité

Animé par la conviction que chacune des parties prenantes a un rôle à jouer dans la lutte contre la promotion des meilleures conditions de vie de l'homme, le CIPIVIE respectera les rôles et les responsabilités de chacun des niveaux de l'action.

En cela une importance particulière sera donnée à l'action des ONG et Associations œuvrant dans le même sens que le CIPIVIE tant au niveau National qu'International, ainsi que celles des communautés ou groupes vulnérables pour qu'elles puissent agir avec efficacité sur le plan local.

Le CIPIVIE encouragera les pouvoirs publics de prendre leurs responsabilités et ne se substituera pas à l'action du gouvernement.

LES ACTIVITES DU CIPIVIE

Le Comité International de Promotion d'Investissement, de Valorisation, de l'Innovation et de l'Emploi (CIPIVIE) est présent dans les domaines d'intervention suivants :

RENFORCEMENT DES CAPACITES :

Le Comité International de Promotion d'Investissement, de Valorisation, de l'Innovation et de l'Emploi(CIPIVIE) est convaincue de la nécessité d'avoir les Partenaires efficaces et compétentes capables d'agir avec professionnalisme et engagement. Un accent sera mis dans le cadre des formations, de la formation des formateurs et de revalorisation des secteurs de développement avec les différents Ministères, plus spécifiquement les Ministères en charge de l'Éducation, de la Santé Publique, de l'Environnement, de l'Agriculture, des Affaires Sociales, des Personnes vivantes avec handicap et autres personnes vulnérables, du Développement Rural et de l'Action Humanitaire.

DEVELOPPEMENT :

Sur le plan national et en collaboration avec les différents acteurs, Le Comité International de Promotion d'Investissement, de Valorisation, de l'Innovation et de l'Emploi(CIPIVIE), initie et mène des projets et des actions visant au développement multisectoriel comme suit :

- Programme d'agroalimentaire et agropastoral ;
- Eau et assainissement ;
- Programme de santé publique ;
- Programme social d'appui multidimensionnel (PVH :Personne Vivante avec Handicap) ;
- Reboisement, Afforestation, Biodiversité et Ecosystème ;
- Populations autochtones ;
- Accompagnement de la scolarisation et innovation du système éducatif ;
- La réinsertion professionnelle ;
- Renforcement des capacités...

SANTE PUBLIQUE :

Le Comité International de Promotion d'Investissement, de Valorisation, de l'Innovation et de l'Emploi (CIPIVIE), intervient dans les projets qui visent l'assistance sanitaire à toutes les personnes en détresse, en lien avec tous les autres partenaires et les Ministères en charges, les centres médicaux de proximité (Centre de Santé et d'Aide Médicale : CESAME), la promotion des pharmacies humanitaires (le cas des PSF : pharmaciens sans frontières et des Centrales Pharmaceutiques Humanitaires),les cliniques sanitaires spécialisées et les centres de santé intégré en milieu rural.

URGENCE :

Le Comité International de Promotion de l'Investissement, de Valorisation, de l'Innovation et de l'Emploi(CIPIVIE) intervient dans la gestion des catastrophes humaines et naturelles et l'assistance alimentaire aux populations vulnérables, sinistrées, déplacées, réfugiées, orphelinats, aux personnes de 3è age et aux personnes vivantes avec handicap en lien avec les Ministères en charges.

EDUCATION :

Le Comité International de Promotion d'Investissement, de Valorisation de l'Innovation et de l'Emploi(CIPIVIE) en lien avec le Ministère en charge des questions liées à l'éducation, mène des actions d'appui aux différents projets de développement dans le domaine de l'éducation.

Quelques domaines d'actions du CIPIVIE RDC

- Promotion des investissements ;
- Promotion des droits de l'homme, gestion des catastrophes humaines et naturelles ;

- Accès à l'eau potable, l'assainissement et aux soins de santé primaire à des coûts préférentiels;
- Assistance des personnes de 3e âge et des personnes vulnérables ;
- Distribution des vivres et autres intrants auprès des vulnérables ;
- Activités de développement rural (agro-pastoral).
- Construction/Réhabilitation des écoles surtout en milieu rural;
- Construction/Réhabilitation des centres de santé surtout en milieu rural ;
- Appui aux groupements paysans et aux projets communautaires ;
- Assistance aux orphelins, enfants non accompagnés, autres groupes vulnérables ou défavorisés ;
- Renforcement des capacités des acteurs étatiques et de la société civile ;

Tous ces programmes et activités précités seront menés avec toutes les autres parties prenantes nationales ou internationales, acteurs au développement, qui ont la même vision que le CIPIVIE RDC.

Chapitre II

Les Orientations et stratégies d'avenir

A partir des options stratégiques, les lignes directrices suivantes ont été identifiées. Ces lignes directrices serviront de base dans l'élaboration des orientations stratégique et également dans la définition des activités pour chaque orientation.

1. Collaboration et dialogue avec les pouvoirs publics et les collectivités locales, une ligne directrice importante pour que le CIPIVIE puisse continuer à agir et contribuer efficacement au développement humain ;
2. Le CIPIVIE RDC doit s'engager dans les actions de développement innovante et l'accompagnement des jeunes scolarisés et déscolarisés, des personnes marginalisées, des populations autochtones, des personnes du 3^{ème} âge et autres en mettant l'accent sur la proximité, l'autonomisation, le financement et l'autofinancement de leur action;
3. Le CIPIVIE RDC entend élaborer une stratégie de levée des fonds aux niveaux local, national et international en vue d'assurer des actions pérennes.
4. La Participation dans les réseaux ONG Nationales et Internationales et le renforcement des capacités sont capitale pour agir efficacement afin de mettre en œuvre une action de qualité.
5. Dans un pays confronté aux problèmes de santé publique, d'éducation, d'urgence suite aux catastrophes naturelles, aux problèmes d'intégration et d'innovation des jeunes scolarisés et déscolarisés, des personnes marginalisées, des populations autochtones, des personnes du 3^{ème} âge et autres personnes vulnérables. Il est important pour le

CIPIVIE RDC de s'engager dans les programmes de préparation des kits médicaux avec la dotation dans les centres de santé et pharmacies communautaires, de cadre de concertation et de renforcement des capacités avec les cadres et agents de l'éducation et la réduction de risques en les intégrant dans son action d'animation avec les Ministères en charges.

6. Le CIPIVIE en tant que Organisation non Gouvernementale Internationale de développement, accordera une réflexion sur les thèmes du genre et de l'environnement.

Ces lignes directrices vont contribuées à élaborer les orientations stratégiques.

Le CIPIVIE intègre dans son plan d'action les différents besoins de renforcement de capacité, des documents d'orientations et de politique comme thème transversal dans le cadre de mise en œuvre du plan.

Pour les trois années à venir, les orientations suivantes ont été identifiées et retenu comme prioritaires :

Orientation 1 :

« S'associer avec les jeunes, les personnes marginalisées, les populations autochtones, les personnes du 3^{ème} âge et autres pour lutter contre les causes et phénomènes qui surgissent dans leur milieu social par des actions innovantes et visibles ».

Le CIPIVIE RDC agira sur les causes de la pauvreté en s'associant avec les jeunes scolarisés et déscolarisés, les personnes marginalisées, les populations autochtones, les personnes du 3^{ème} âge et autres. Il s'engagera dans la lutte contre les causes et faits qui déshumanisent l'Homme en société en mettant en place des programmes adapté et appropriés aux besoins des bénéficiaires.

Orientation 2 :

« Renforcer la capacité des membres du CIPIVIE RDC et d'autres parties prenantes pour un service de qualité, efficace et efficient face aux défis des Hommes en société ».

Une action d'association avec toutes les parties prenantes ne sera possible que si les capacités des membres de l'équipe du CIPIVIE RDC, premier concernés par l'action sur le terrain sont renforcées, ainsi que les cadres et personnels des ministères. Il faut leur donner les moyens en termes de savoir-faire pour agir efficacement. Il est également important de suivre leur action régulièrement.

Orientation 3 :

« Développer un partenariat avec les pouvoirs publics, les bailleurs de fonds Nationaux qu'Internationaux et autres acteurs de développement par des alliances de coopération ».

Le CIPIVIE est convaincue qu'il faut systématiser un partenariat stratégique avec les pouvoirs publics et avec les autres partenaires Nationaux et Internationaux. Il sera ainsi en mesure de mobiliser les ressources locales des bailleurs, tels que le gouvernement et les instances internationales, disponibles, pour agir efficacement.

Orientation 4 :

« Agir sur les vulnérabilités et les risques pour se préparer et mieux répondre aux situations d'urgence ou catastrophes ».

L'Afrique dont fait partie la République Démocratique du Congo est un continent qui sera de plus en plus affecté par les changements climatiques et des désastres affectant les populations les plus vulnérables. Cette orientation permettra au CIPVIE de se préparer et préparer les populations les plus vulnérables de mieux agir face aux situations d'urgences ou de catastrophes.

Orientation 5 :

« Promouvoir et contribuer à des actions de plaidoyer avec d'autres instances engagées tant au niveau national qu'international ».

Le CIPVIE RDC engagera une collaboration étroite avec les pouvoirs judiciaires du Congo pour dénoncer les situations d'injustice ou d'exclusion sociale des couches les plus pauvres et vulnérables. Il agira également avec d'autres partenaires engagés dans le plaidoyer. C'est aussi un enjeu pour contribuer au plaidoyer en lien avec le réseau mondial des parties prenantes, comme celui axé sur la lutte contre la faim, la pauvreté (une famille humaine, zéro pauvreté).

STRATEGIE DE MISE EN ŒUVRE DU PLAN

La stratégie de mise en œuvre de ce plan stratégique est basée sur une approche participative entre les parties prenantes.

Cette stratégie développée par le CIPIVIE RDC sera axée sur une recherche optimale des résultats voir des impacts significatifs et positifs dans la promotion des investissements, le développement humain, l'action humanitaire et la lutte contre la pauvreté.

Les principes et valeurs de l'action du CIPIVIE RDC seront traduits dans les actions de la stratégie de mise en œuvre de ce plan stratégique 2020 -2023.

La stratégie de mis en œuvre du CIPIVIE RDC articulera ses modalités d'intervention, le dispositif opérationnel, les acteurs et leurs différents enjeux et le cadre de « suivi-évaluation ».

MODALITES D'INTERVENTION DU CIPIVIE RDC

Les actions du CIPIVIE RDC seront mises en œuvre en conformité avec les orientations stratégiques définies par l'ensemble de ses membres.

Ses interventions seront une traduction de la mission et vision qu'il se fixe dans ses documents fondamentaux.

Le CIPIVIE RDC s'appuiera sur le principe de subsidiarité pour favoriser à la fois la participation et l'implication des autres parties prenantes, les ONG et Associations et les personnes vulnérables de préférence organisées en groupes d'acteurs.

La stratégie de mise en œuvre du plan stratégique du CIPIVIE en République Démocratique du Congo visera à accroître la prise de conscience des communautés dans la problématique de lutte contre la pauvreté en vue de soutenir une dynamique de recherche d'auto-prise en charge.

A cet effet, les personnes vulnérables joueront un rôle stratégique dans le processus de définitions et de mise en œuvre des actions innovantes de développement.

Le CIPIVIE RDC considérera les ressources locales comme pilier de la réponse communautaire aux dynamiques de développement local.

La synergie avec l'ensemble des parties prenantes à tous les niveaux de l'Action facilitera l'optimisation des résultats de développement et de garantir l'efficacité dans la gestion des ressources tant financières que humaines et technique, en prenant en compte la variable temps.

Les exigences de recevabilité, responsabilité et transparence seront prises en compte à tous les niveaux de l'Action du CIPIVIE RDC.

DISPOSITIF OPERATIONNEL DU PLAN STRATEGIQUE DU CIPIVIE RDC

Le dispositif opérationnel sera focalisé par la mise en place d'une équipe de pilotage du plan stratégique au niveau national et international qui sera soutenue par les membres et acteurs du CIPIVIE RDC.

Les instances de gouvernance du CIPIVIE à toutes les échelles de l'action joueront un rôle stratégique pour assurer une mise en œuvre efficace du plan stratégique.

Le cadre de suivi-évaluation permettra de veiller à la réalisation des orientations et actions retenues dans le plan stratégique avec une possibilité d'apporter des ajustements nécessaires dans le processus de mise en œuvre. Les évaluations externes à mi-parcours et à la fin du processus ainsi que les audits annuels seront des conditions fondamentales pour apprécier qualitativement et quantitativement les progrès réalisés.

Les actions menées en concertation avec les autres partenaires feront l'objet des dispositions particulières dans la définition et la mise en œuvre des interventions.

Au niveau communautaire, les autorités locales ou les représentants des groupes vulnérables seront associés aux décisions des comités de pilotage.

Au niveau provincial, cette implication des acteurs pourra s'élargir aux responsables en charge des services déconcentrés de l'Etat et des entités décentralisées.

LES ACTEURS ET LEURS DIFFERENTS ENJEUX

Le CIPIVIE RDC travaillera avec l'ensemble des parties prenantes engagées à la problématique de la promotion des investissements, l'emploi, les actions humanitaires, la lutte contre la pauvreté en République Démocratique du Congo.

Les acteurs concernés sont de type étatique et non étatique. Les populations concernées directement par les programmes seront considérées comme acteurs stratégiques au même titre que les gouvernements, les partenaires multilatéraux,...

L'analyse des acteurs lors de la phase de diagnostic institutionnel dégagera les enjeux des différents acteurs en termes d'opportunités et menaces.

Les orientations stratégiques retenues et les interventions ciblées prendront en compte les éléments de cette analyse des acteurs.

La mise en œuvre de ce plan stratégique permettra à chaque catégorie d'acteurs de jouer pleinement son rôle dans l'optique de la synergie en vue d'optimiser les résultats de développement visés qui concourent également à l'atteinte des OMD.

LE CADRE DE SUIVI ET D'EVALUATION DU PLAN STRATEGIQUE

Le cadre de suivi-évaluation de la mise en œuvre du Plan stratégique consistera à la définition et la gestion efficiente d'un système de collecte, d'analyse et de partage de l'information.

Les données reçues et traitées permettront d'apprécier de manière progressive le niveau d'atteinte des résultats visés voire les impacts dans le processus de chaque programme.

Le suivi-évaluation réalisé sera basé sur une approche participative avec une mesure réelle au niveau local.

Les actions de suivi-évaluation seront également menées conjointement avec les partenaires qui soutiennent les interventions du CIPIVIE en République Démocratique du Congo.

A cet effet, l'équipe chargée de piloter la mise en œuvre du plan stratégique développera et mettra à la disposition des membres à tous les niveaux, les outils du suivi-évaluation.

Des séances de briefing seront planifiées en faveurs des acteurs de terrain du CIPIVIE et de ses partenaires.

Les résultats des actions de suivi-évaluation permettront d'ajuster de manière qualitative et quantitative les interventions du CIPIVIE RD.Congo ainsi que la stratégie de mise en œuvre retenue pour ce plan stratégique.

Les données du suivi-évaluation alimenteront l'évaluation à mi-parcours et l'évaluation finale prévue à la fin de l'année de l'exercice.

Logique d'intervention	Indicateurs	Sources de vérification	Hypothèses
Orientation stratégique 1 : S'associer avec les jeunes, les personnes marginalisées, les populations autochtones, les personnes du 3^{ème} âge et autres pour lutter contre la pauvreté par des actions innovantes et visibles			
Résultat attendu par rapport à l'orientation stratégique 1 : D'ici 2023, les jeunes, les personnes marginalisées, les populations autochtones, les personnes du 3^{ème} âge et autres pour participent et s'engagent aux cotés des services publics, des ONG et Associations dans la définition et la mise en œuvre des actions de lutte contre la pauvreté.			

<p>Objectif stratégique 1.1. Encourager la mobilisation des groupes des jeunes, des personnes marginalisées, des populations autochtones, des personnes du 3^{ème} âge et autres à une démarche participative de développement</p>	<p>Proportion des groupes des jeunes, des personnes marginalisées, des populations autochtones, des personnes du 3^{ème} âge et autres à mobiliser dans les actions de développement ;</p>	<p>Rapports des activités</p>	
<p>Résultats attendus objectif stratégique 1.1</p>			
<p>R.O.S.1.1.1 : Le CIPIVIE a renforcé sa capacité à mobiliser les groupes des jeunes, des personnes marginalisées, des populations autochtones, des personnes du 3^{ème} âge et autres dans la lutte contre la pauvreté.</p>	<ol style="list-style-type: none"> 1. Nombre des groupes mobilisés par année et par Département du Congo 2. Taux de participation des groupes cibles dans les cadres de concertation sur les questions de pauvreté 3. Existence d'une boîte d'outils de mobilisation proposés ou élaborés 4. Existence d'un guide d'élaboration des projets approprié aux groupes cibles 5. Nombre d'ateliers organisés 	<ol style="list-style-type: none"> 1. Rapport des ateliers 2. Contrats des consultants 3. Les rapports des consultants 4. Rapports annuels d'activités 	<p>1. Indifférence/non adhésion d'autres groupes cibles au projet</p>
<p>R.O.S.1.1.2 : Le CIPIVIE dispose et met au service des Ministères en charges et d'autres acteurs, les informations fiables sur la problématique de la pauvreté au Congo.</p>	<ol style="list-style-type: none"> 1. Existence d'un observatoire de lutte contre la pauvreté, opérationnelle et fonctionnelle. 2. Périodicité d'actualisation des données ou d'informations 3. La qualité des informations/données fournies/diffusées par l'observatoire 	<ol style="list-style-type: none"> 1. Rapport semestrielle de l'observatoire 2. Article de presse sur l'appréciation des informations de l'observatoire. 3. Courriers liés à encourager le travail de l'observatoire. 	<p>1. Faible développement institutionnel et organisationnel de certains acteurs</p>
<p>Objectif stratégique 1.2. Favoriser l'accompagnement des groupes cibles dans la mise en œuvre des actions innovantes de développement.</p>	<p>Fréquence des rencontres avec les groupes cibles, les Ministères concernés et d'autres Acteurs :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Proportion des groupes cibles impliqués dans la mise en œuvre des actions de développement. 	<p>-Rapports des activités -Rapport d'évaluation externe -Compte rendus des réunions</p>	
<p>Résultats attendus objectif stratégique 1.2</p>			

R.O.S. 1. 2.1. Les groupes Cibles concernés accompagnés apportent leur contribution sur les enjeux et les actions de développement à tous les niveaux ;	1. Nombre de groupes des cibles accompagnés par année 2. Taux de participation des groupes cibles dans les cadres de concertation sur les questions de pauvreté	1. Rapports des réunions de concertations 2. Listes de présence	1. Indifférence/non adhésion d'autres groupes cibles au projet
R.O.S.1.2.2. Le CIPIVIE mobilise plus des ressources locales pour accompagner les groupes cibles.	1. Quantité des ressources mobilisées 2. Nombre ressources locales mobilisées		1. Certaines départements du Congo ne disposent pas d'atouts considérables en ressources locales
Orientation Stratégique O.S.2 : Renforcer la capacité des animateurs et membres du CIPIVIE pour un service de qualité, efficace et efficient face aux défis de la pauvreté			
Résultat attendu par rapport à l'orientation stratégique 2 : A l'horizon 2023, Le CIPIVIE est plus solide, efficace et reconnu par la qualité dans le cadre de sa mission et sa vision face aux problèmes posés dans la société ;			
Objectif stratégique O.S.2 : Améliorer les capacités organisationnelles et opérationnelles du CIPIVIE	Niveau de qualité des interventions de CIPIVIE Satisfactions des groupes cibles, les Ministères en charges et d'autres partenaires	Rapports des activités ; Rapport d'évaluation ; Courriers des partenaires ; Rapports de mission des partenaires	
Résultats attendus objectif stratégique 2			
R.O.S.2.1 Les organes de gouvernance du CIPIVIE fonctionnent correctement ;	1. Périodicité des AG ; 2. Périodicité des CA ; 3. Les dispositions capitales des textes juridiques régissant le CIPIVIE sont appliquées ;	1. Le calendrier annuel des assemblées générales ; 2. Les rapports des assemblées générales et les des réunions du Conseil d'administration ;	
R.O.S.2.2 Le CIPIVIE possède et applique			

les manuels de procédures et les autres documents de base de gestion efficiente.	<ol style="list-style-type: none"> 1. Existence du manuel de procédures actualisées ; 2. 1. Existence des statuts et Règlement intérieur 	1. Rapport de validation des outils de gestion et du manuel de procédures actualisées ;	
R.O.S.2.3 Les interventions du CIPIVIE visent de manière qualitative la lutte contre la pauvreté.	1. Le nombre d'actions menées pour la lutte contre la pauvreté	<ol style="list-style-type: none"> 1. Rapports d'activités ; 2. Les rapports des missions des partenaires d'appui (Ministères, Autres Associations, Société civile...) 	
Orientation Stratégique 3 : Développer un partenariat avec les pouvoirs publics, les bailleurs de fonds et autres acteurs de développement par des alliances de coopération			
Résultat attendu par rapport à l'Orientation Stratégique 3 : Les relations fortes de partenariat et les alliances sont développées davantage entre le CIPIVIE, les pouvoirs publics et les bailleurs des fonds et d'autres partenaires de développement dans la lutte contre la pauvreté.			
Objectif stratégique 3. 1 Développer des relations de partenariat fortes avec les pouvoir public et bailleurs de fonds	Qualité des relations avec les partenaires ; Fréquence de sollicitations des partenaires	Rapports des activités ; Rapports de visites des partenaires Courriers des partenaires	
Résultats attendus objectif stratégique 3.1			
R.O.S.3.1.1 Le CIPIVIE mobilise les partenaires et négocie valablement les accords ;	<ol style="list-style-type: none"> 1. Nombre de partenaires mobilisés 2. Nombre de contrats négociés 	1. Contrats de partenariats ;	
R.O.S.3.1.2 Le CIPIVIE participe activement à l'élaboration et la mise en œuvre des politiques publiques contre la pauvreté ;	<ol style="list-style-type: none"> 1. Nombre d'espace de concertation pour l'élaboration de politiques publiques que le CIPIVIE participe 2. Participation du CIPIVIE dans la mise en œuvre des politiques publiques 	<ol style="list-style-type: none"> 1. Rapports de concertation 1. Contrats de mise en œuvre de projet relevant des politiques publiques ; 	Volonté politique
R.O.S. 3.1.3	1. Projets financés par les fonds locaux liés à la lutte		

Le CIPIVIE mobilise davantage les fonds locaux liés à la lutte contre la pauvreté ;	contre la pauvreté	1. Contrats de subvention	Volonté politique
Activités à réaliser objectif stratégique 3.1.	Moyens	Coûts	
Objectifs stratégique 3.2: Développer les alliances de coopération avec les autres acteurs de développement	1. Nombre de partenaires mobilisés 2. Nombre de contrats négociés	1. Contrats de partenariats ; 2. Courriers des partenaires 3. Rapports des partenaires	
Résultats attendus objectif stratégique 3.2			
R.A.3.2.1 : Le CIPIVIE mène davantage des actions concertées de lutte contre la pauvreté en synergie avec les pouvoirs publics et d'autres partenaires.	Nombre d'actions concertées menées avec les autres acteurs de développement.	Rapports des activités	
R.A.3.2.2 : Le CIPIVIE est considéré comme un acteur stratégique de la société civile dans la lutte contre la pauvreté.	1. Nombre d'espace de concertation pour l'élaboration de politiques publiques que le CIPIVIE participe 2. Participation du CIPIVIE dans la mise en œuvre des politiques publiques	1. Rapports de concertation 1. Contrats de mise en œuvre de projet relevant des pouvoirs publics ;	
Orientation Stratégique 4 : Agir sur les vulnérabilités et les risques pour se préparer et mieux répondre aux situations d'urgence ou catastrophes			
Résultat attendu par rapport à l'orientation stratégique 4 : Le CIPIVIE est devenu plus efficace dans la prévention et la gestion des urgences ou catastrophes			
Objectifs stratégique 4.1: Renforcer la capacité opérationnelle du réseau CIPIVIE dans la prévention et la gestion des situations d'urgence ou catastrophe	Capacité d'intervention en urgence et d'autres faits sociaux du CIPIVIE en Répondant rapidement et efficacement aux appels d'urgence Niveau de satisfaction des groupes cibles	Rapports des partenaires Rapports suivi-évaluation Rapports des évaluations externes	
Résultats attendus objectif			

stratégique 4.1			
R.A.O.S.4.1.1. Le CIPIVIE a renforcé ses compétences dans la prévention et la gestion des situations d'urgence	Nombre d'ateliers organisés	Rapports ateliers	
R.A.O.S.4.1.2 Le CIPIVIE a développé des dispositifs efficaces pour la prévention et la gestion des situations d'urgence	Existence du guide des urgences de CIPIVIE en concertation avec les pouvoirs publics et les autres partenaires, Existence dispositifs d'interventions du CIPIVIE	Documents de base sur les urgences	
Objectifs stratégique 4.2 : Renforcer la synergie avec le Pouvoir Public et d'autres institutions impliquées dans les situations d'urgence			
Résultats attendus objectif stratégique 4.2.			
R.A.O.S.4.2.1 Le CIPIVIE est reconnu comme acteur stratégique dans la prévention et la gestion des situations d'urgence	Nombre d'intervention du CIPIVIE Nombre d'ateliers organisés ; Fréquence de participation aux ateliers des partenaires	Rapports ; Courriers des partenaires ; Documents de base sur les urgences ;	
R.A.O.S.4.2.1 Le CIPIVIE agit en lien avec les autres agences et institutions publiques pour la prévention et la gestion des situations d'urgence.	Nombre des accords ; Nombre des interventions conjointes ;	Rapports ;	
Orientation Stratégique 5 : Promouvoir et contribuer à des actions de plaidoyer avec d'autres instances engagées (dans la lutte contre la pauvreté)			
Résultat attendu par rapport à l'orientation stratégique 5 : Le CIPIVIE apporte une contribution significative aux actions de plaidoyer axée sur la lutte contre la pauvreté	Nombre des actions de plaidoyers menées avec les autres partenaires, les gouvernants et par niveaux.	Rapports des actions de plaidoyers.	
Objectifs stratégique 5. Définir le cadre de concertation avec les Gouvernants, d'autres	Existence d'un cadre de collaboration entre le CIPIVIE, les Gouvernants et d'autres partenaires	Documents de travail	

partenaires pour les questions de Plaidoyer			
R.A.O.S.5.1 Le CIPIVIE collabore efficacement avec les Gouvernants, d'autres partenaires à tous les niveaux	Fréquence des rencontres de travail entre les Gouvernants, d'autres partenaires et le CIPIVIE	Compte rendus des rencontres de travail	
R.A.O.S.5.2 Le CIPIVIE est impliqué avec les autres acteurs de la société civile dans les actions de plaidoyer	Nombre des actions de plaidoyers menées avec les autres organisations de la société civile Fréquence des rencontres de travail avec les autres organisations de la société civile	Rapports des actions de plaidoyers Compte rendus des rencontres de travail	

CHRONOGRAMME

Objectifs stratégiques	Périodes des Activités	Année 2021	Année 2022							Année 2023			Venants	
		T.1	T.2		T.3	T.1	T.2	T.3	T	T.1	T.2	T.3	T.4	
O.S.1.1	Propositions des outils de mobilisation des groupes cibles à devenir acteurs de leur propre développement													
	Mise en place d'un observatoire													

	on de projets, gestion financière, GRH, animation, ...)												
	Elaborer un plan d'animation et de Communication												
	Mettre en place un système de suivi												

	et Evalu ation de la perfor manc e											
O.S.3.1	Dével opper les capaci tés des anima teurs du CIPV IE en matièr e de négoci ation, lobbyi ng, gestio n de parten											

	Suivi, évaluation et actualisation des accords existants avec les ministères, les autres acteurs, les ONG et Associations												
	Elaborer une stratégie de mobilisation des												

	ressources en identifiant les partenaires stratégiques												
	Développer l'aspect communicationnel du CIPIV IE (rendre visible les actions du CIPIV IE RDC)												

	<p>ariat avec les autres Parten aires, baille urs de fonds sur les questi ons de santé et d'édu cation</p>												
<p>O.S.4.1</p>	<p>Vulga riser le docu ment du Conse il Intern ationa l sur les urgen</p>												

	un département ou pool urgence pour répondre aux urgences												
O.S.4.2	Participer activement au cadre de concertation avec les pouvoirs publics												

	d'urgence												
O.S.5	Déterminer/identifier l'espace de synergie entre le CIPIV IE, les Ministères en charge de la santé, de l'éducation, des Affaires étrangères à tous												

	synergies avec les autres organisations de la société civile pour des actions de plaidoyer dans le cadre de la lutte contre la pauvreté et toutes formes d'exclusion												
--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--

